

Rouler au GPL

c'est économique dès l'achat

ACHAT D'UN VÉHICULE

OU

ÉQUIPEMENT D'UN VÉHICULE ESSENCE



Véhicule
Essence

Véhicule
GPL

Véhicule
Diesel



À partir de

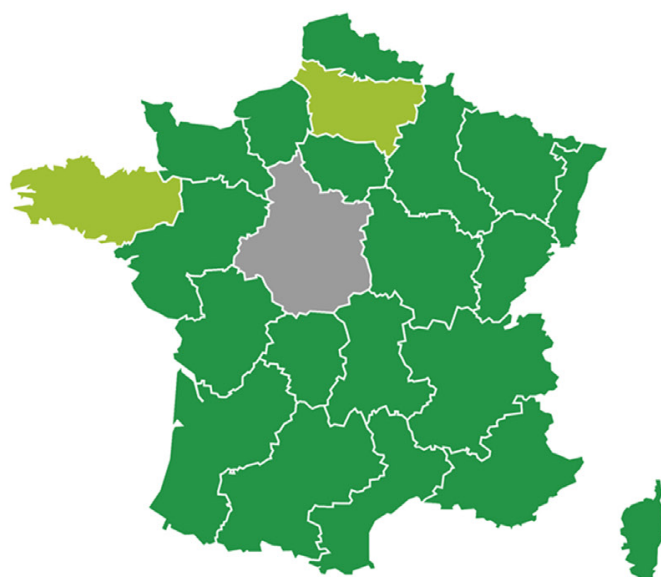
1 500 €


CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Tarifs régionaux du certificat d'immatriculation
pour un véhicule GPL en France

GRATUITÉ

Jusqu'à
100%
selon les régions



-  Exonération totale
-  Exonération à 50%
-  Pas d'exonération

AVANTAGES ACCESSIBLES GRÂCE AU GPL

JUSQU'À 2 000€ DE PRIME À LA CONVERSION

Aides à l'acquisition/location d'un véhicule neuf ou d'occasion Crit'air 0, 1 ou 2 émettant moins de 130g de CO₂ pour la mise en destruction d'un vieux véhicule essence ou diesel.

MALUS ÉCOLOGIQUE : 0€ OU RÉDUCTION

Les véhicules GPL émettent jusqu'à 20 % de moins de CO₂ qu'une motorisation essence équivalente. Un malus s'applique aux véhicules émettant plus de 120 g de CO₂/km, variable selon le taux d'émission de CO₂. Choisir le GPL c'est également s'affranchir ou réduire son malus en fonction du modèle choisi.



Tous les véhicules GPL, neufs ou d'occasion, sont classés Crit'air 1, quelle que soit l'année d'immatriculation du véhicule.